

Les échelles de gouvernement dans le monde : l'échelle continentale

> LE PROJET D'UNE EUROPE POLITIQUE DEPUIS LE CONGRÈS DE LA HAYE (1948)

Introduction

- Accroche : la pandémie de Covid-19, révélatrice des difficultés d'une gouvernance à l'échelle européenne (la politique sanitaire, simple « compétence d'appui »).

- Présentation du sujet : sa place dans les programmes (Terminale + 1ère HGGSP) ; qu'entend par "gouvernance européenne" ? ; cadre spatial (l'UE au cœur, mais ne pas s'y limiter) et chronologique.

- Problématique (texte officiel) : « Quelles nouvelles formes de pouvoir se sont affirmées depuis 1945 et comment ont-elles remis en cause le pouvoir de l'État ? »

- Annonce du plan : trois parties, dédiées chacune à un enjeu majeur.

* * *

I. Définir le projet européen et ses limites géographiques

I.1- Un approfondissement institutionnel sur la durée

- Deux visions d'une Europe politique : fédéralisme ou Europe des États,
- De l'économique au politique : une évolution inachevée,
- Échecs, rebonds et relances du projet européen (CED, Traité de Rome, Traité de Nice, échecs des référendums de 2005...).

I.2- Des élargissements progressifs

- Jusqu'en 1989 : vers le Nord et le Sud ; après 1989 : vers l'Est,
- Une première : le cas du « Brexit »,
- Des enjeux actuels : relations avec la Russie, la Turquie...

I.3- Comment concilier approfondissement et élargissement ?

- Le « compromis de Bruxelles » (1966),
- La place croissante de la règle de la majorité qualifiée dans les prises de décision,
- Le non-respect croissant des fondements de l'Europe des États de droit (Hongrie, Pologne...)

* * *

II. Pouvoirs délégués, pouvoirs partagés, pouvoir inachevé

II.1- Un équilibre instable entre institutions étatiques et structure fédérale

- Une souveraineté monétaire partagée : le SME, l'Euro et la Banque centrale,
- Une représentation inaboutie : le Parlement européen et son histoire (première élection au SU en 1979),
- Une question toujours en débat : la citoyenneté européenne.

II.2- Le principe de subsidiarité : souplesse ou ambiguïté européenne ?

- La politique agricole : une politique publique européenne réelle mais remise en question,
- La politique des fonds structurels : vers le Sud jusque 1990, vers l'Est ensuite, et demain ?
- La politique de l'enseignement supérieur et de la recherche : des résultats inégaux (échanges d'étudiants et Erasmus, harmonisation des diplômes, mais pas de véritable politique européenne de la recherche).

II.3- Une « gouvernance sans gouvernement » ?

- Faire face aux nécessités d'une présidence tournante : des « troïkas » aux « triumvirats »,
- Les contours flous de la gouvernance économique : l'Eurogroupe,
- L'objectif d'une diplomatie commune : mission impossible pour les responsables de la « Politique étrangère et de sécurité commune » (PESC) ?

* * *

III. Penser la place des États dans le cadre européen et penser la place de l'Europe dans le Monde

III.1- Le projet européen à l'heure de la Guerre froide

- Choisir ou non son camp ?,
- L'Europe, fille de la Guerre froide ?,
- La fin de la Guerre froide : un face-à-face Europe/États-Unis.

III.2- Le projet européen face aux enjeux actuels

- L'Europe de Schengen/l'Europe face aux migrations,
- Une politique industrielle et technologique à l'heure de la désindustrialisation et de la dépendance de l'Europe au monde,
- La sécurité sanitaire : à l'ordre du jour partout, sauf à Bruxelles...

III.3- Le projet européen dans sa dimension militaire

- La défense de l'Europe : à la charge de l'OTAN de 1949 à 1989 et un désengagement américain de trente ans, des voisins incertains (Turquie) ou dangereux (Russie),
- La défense européenne : des coopérations bilatérales (franco-allemande, franco-britannique ...) et non multilatérales,
- L'Europe de la défense : un chantier ouvert depuis longtemps et pour longtemps.

* * *

Conclusion

- Rappel : trois enjeux.
- Réponse : ne pas opposer, mais articuler les échelles.
- Contextualiser/nuancer : de multiples projets continentaux ou sous-continentaux dans le monde.